



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 13 a) de l'ordre du jour

CX/CAC 13/36/14-add.1

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-sixième session, Siège de la FAO

Rome (Italie), 1^{er} - 5 juillet 2013

PROJET ET FONDS FIDUCIAIRE FAO/OMS À L'APPUI DE LA PARTICIPATION AU CODEX

Rapport de suivi 2012 du Fonds fiduciaire du Codex

1. Table des matières

Présentation succincte des résultats du Fonds fiduciaire du Codex	3
Produit 1-1 Participations bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex.....	6
Produit 1-2 Participants qui sont satisfaits de leur participation.....	7
Produit 2-1 Participants aux activités de renforcement des capacités financées par le Fonds fiduciaire ..	8
Produit 2-2 Participants qui sont satisfaits des activités de développement des capacités.....	9
Produit 3-1 Données scientifiques produites dans les pays admissibles au Fonds fiduciaire du Codex...	10
Effet direct 1-1 Pays affranchis continuant de participer aux réunions du Codex après être sortis du Fonds	10
Effet direct 1-2 Participations de tous les pays en développement aux réunions du Codex.....	11
Effet direct 1-3 Pays en mesure de soutenir la participation à l'aide de sources de financement nationales ou autres.....	12
Effet direct 2-1 Pays admissibles soumettant des observations écrites aux réunions du Codex	
Effet direct 2-2 Pays admissibles soumettant dans les délais prescrits des formulaires de candidature dûment remplis	14
Effet direct 2-3 Capacités institutionnelles des pays	
Effet direct 2-4 Participants aux activités de renforcement des capacités appliquant les connaissances acquises	17
Effet direct 3-1 Les données scientifiques issues des pays admissibles contribuent aux débats du Codex	17
Administration 1 - Participants bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire qui n'ont pas assisté aux réunions prévues.....	17
Administration 2 - Satisfaction des bénéficiaires	18
Gestion 1 - Satisfaction des parties prenantes.....	18
Incidences pour la gestion.....	20
Annexe I.....	23
Annexe II.....	26

Présentation succincte des résultats du Fonds fiduciaire du Codex

Niveau de résultats	Indicateur	Évaluation	Action
Produit 1 (Participation parrainée)	1. Participations financées par le Fonds fiduciaire	Très satisfaisant. Augmentation forte et régulière de la participation parrainée.	
	2. Participants qui sont satisfaits de leur participation	Très satisfaisant.	
Produit 2 (Renforcement capacités réalisé)	1. Participants aux activités de renforcement des capacités financées par le Fonds fiduciaire	Satisfaisant. Augmentation constante du nombre de manifestations et de participants parrainés.	
	2. Participants qui sont satisfaits des activités de renforcement des capacités	Satisfaisant. Participants satisfaits dans l'ensemble des activités de renforcement des capacités.	
Produit 3 (Données scientifiques produites)	1. Données produites grâce à des projets bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire	Pas évalué. Le projet sur les mycotoxines dans le sorgho progresse comme prévu et les premiers résultats seront présentés à la huitième session du CCCF.	
Effet direct 1 (Participation renforcée)	1. Pays affranchis continuant de participer aux réunions du Codex	Satisfaisant. Plus de 80 pour cent des pays continuent de participer.	
	2. Participation aux réunions du Codex de tous les pays en développement	Insuffisant. La participation des pays en développement continue dans l'ensemble de reculer.	
	3. Pays appuyant la participation à l'aide de sources de financement nationales ou autres	Insuffisant. Diminution marquée du nombre de pays remplissant entièrement leurs obligations en matière de financement de contrepartie.	
Effet direct 2 (Participation renforcée)	1. Pays admissibles soumettant des observations écrites au Codex	Insuffisant. Plusieurs régions soumettent très peu d'observations écrites et le nombre de pays qui en fournissent n'évolue guère.	
	2. Pays admissibles soumettant dans les délais prescrits des formulaires de	Très insuffisant. Taux très bas pour la date limite de dépôt des candidatures en octobre et reste bas 2,5 mois plus	

	candidatures dûment remplis	tard.	
	3. Capacités institutionnelles des pays	Insuffisant. Quantité et qualité de préparation préalable, participation active aux réunions et suivi après les réunions évoluent lentement, avec relativement peu de changements constatés.	
	4. Participants aux activités de renforcement des capacités appliquant les connaissances acquises	Doit être évalué en 2013, car il faut attendre un certain temps avant de pouvoir mesurer l'impact/le changement au niveau national.	
Effet direct 3 (Avis scientifiques contribuent au processus décisionnel du Codex)	1. Données scientifiques fournies par les pays admis à bénéficier au Fonds fiduciaire contribuent aux débats au sein du Codex.	Pas évalué.	
Administration	1. Participants pouvant bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire ne participant pas aux réunions.	Modérément satisfaisant. La grande majorité des délégués arrivent aux réunions, mais les visas et les autorisations nationales sont problématiques.	
	2. Satisfaction des bénéficiaires.	À évaluer en 2013.	
Gestion	1. Satisfaction des parties prenantes	Résultats satisfaisants mais taux de réponse très faible de la part de deux groupes de parties prenantes.	

Légende: Noir=réclame une attention urgente. Gris foncé=à suivre de près. Gris moyen= pas évalué. Gris clair = progrès encourageants à poursuivre.

2. Introduction

Le présent document contient le premier rapport de suivi complet du Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex (le Fonds fiduciaire du Codex). Il fait suite au projet de cadre de suivi et d'évaluation conçu pour le Fonds fiduciaire du Codex et présenté dans le document CX/CAC 12/35/13 Partie 2 (Seizième rapport de situation du Fonds fiduciaire du Codex).

L'objectif est de présenter une vue générale des activités du Fonds fiduciaire du Codex, axée sur les résultats et aisément accessible. Les rapports de suivi complètent les informations contenues dans les rapports annuels mais fournissent en outre des données essentielles relatives aux résultats, accompagnées de commentaires plus analytiques s'inscrivant dans une théorie programmatique cohérente du Fonds fiduciaire du Codex.

Un premier rapport de suivi "de transition" a été présenté aux États membres à la trente-cinquième session de la Commission du Codex Alimentarius (CX/CAC 12/35/13-add.1), les informations fournies reposant sur des données déjà recueillies systématiquement par le Secrétariat du Fonds fiduciaire. D'autres données ont été recueillies pour la première fois en 2012 et intégrées dans ce premier rapport de suivi complet. De nombreuses séries de données portent sur toute la période d'activité du Fonds fiduciaire du Codex, tandis que d'autres constituent des données de référence qui seront utilisées pour le suivi des années futures.

Sur la base de la série de données et des informations disponibles actuellement, deux nouvelles sections ont été ajoutées. La première présente une description succincte des réalisations du Fonds fiduciaire du Codex, et la seconde souligne les incidences pour la gestion du Fonds fiduciaire telles qu'elles ressortent de l'exercice de suivi annuel.

Ces rapports, on l'espère, accroîtront la transparence des activités et des résultats du Fonds fiduciaire du Codex et, associés aux exercices de suivi et d'évaluation futurs, ils contribueront à l'important débat sur l'orientation et la conception futures de l'appui lié au Fonds fiduciaire du Codex, et aideront à assurer une participation élargie et efficace des pays en développement et des économies en transition lorsque le Fonds fiduciaire du Codex sera arrivé à son terme.

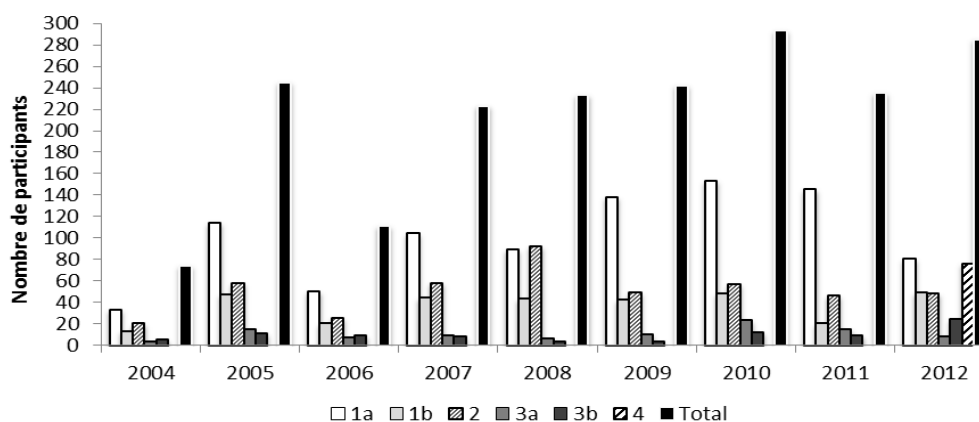
3. Données du suivi

Produit 1-1 Participations bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex

Question du suivi	Comment le nombre de participations parrainées a-t-il évolué?
Indicateur	Nombre de participations financées par le Fonds fiduciaire par sous-groupe de pays et par année.
Évaluation générale des progrès	Très satisfaisants. Augmentation importante et régulière des participations parrainées. Participation stable des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement grâce à la création du Groupe 4. Déséquilibre entre les sexes persistant au niveau de la participation au Codex.

La participation financée au cours d'une année civile sera fonction des ressources disponibles du Fonds fiduciaire du Codex et du nombre de demandes reçues.

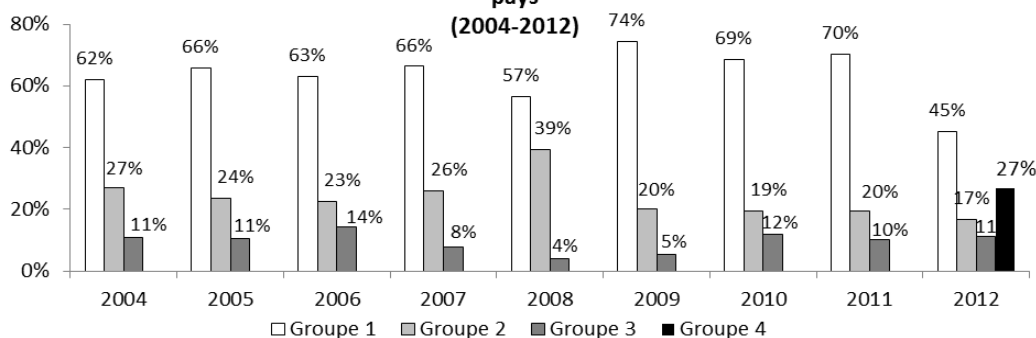
Graphique 1. Niveaux de participation annuelle par sous-groupe de pays bénéficiaires (2004-2012)



Après un plus haut de près de 300 participations financées en 2010, le nombre total des participations a reculé en 2011 en raison du grand nombre de pays qui se sont affranchis du Fonds fiduciaire du Codex. Le nombre de ces participations a de nouveau augmenté en 2012 et atteint 285 après la réintégration de 34 pays les moins avancés et petits États insulaires au titre du nouveau Groupe 4. La participation aux comités FAO/OMS de coordination régionale étant incluse dans le graphique ci-dessus, les niveaux de participation fluctuent aussi en fonction des années où ces comités se réunissent. Le Fonds fiduciaire du Codex apporte systématiquement un soutien aux cours de formation FAO/OMS organisés immédiatement avant les sessions des comités de coordination régionale et les participants à ces cours bénéficient d'un soutien pour assister à ces comités. Quatre comités de coordination régionale se sont réunis en 2012 (CCEURO, CCNASWP, CCASIA et CCLAC) et chacun d'entre eux était précédé d'une activité de formation FAO/OMS.

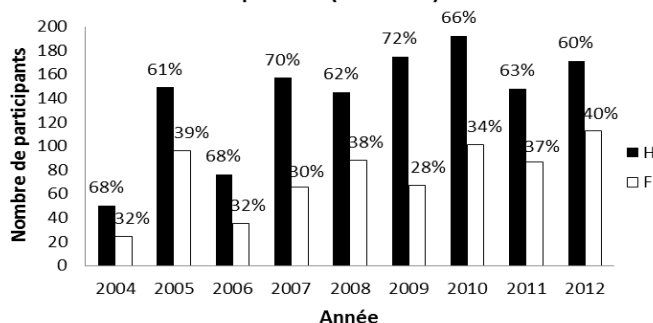
Le graphique 2 présente une mise à jour des pourcentages alloués aux trois groupes de pays (pour la période 2003-2012) et le nouveau groupe 4 a été ajouté pour l'année 2012. On notera que les allocations du groupe 1 ont chuté d'environ 70 pour cent pour la période 2009-2011 à 45 pour cent en 2012. Toutefois la majorité des pays du groupe 4 réintégrés au Fonds fiduciaire du Codex appartenaient à l'origine aux groupes 1a et 1b, ce qui ramène le pourcentage total de soutien alloué à ces pays à plus de 70 pour cent.

Graphique 2. Pourcentage des participations parrainées ventilé par groupe de pays (2004-2012)

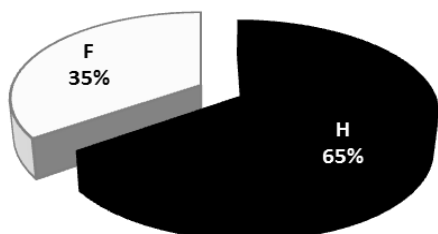


La ventilation des participants parrainés selon le sexe des participants pour les années 2004-2012 est indiqué ci-dessous. Le déséquilibre observé dans le rapport de suivi de l’an dernier persiste et les pourcentages sont dans l’ensemble semblables à ceux de la dernière période considérée.

Graphique 3. Ventilation des participations parrainées par sexe (2004-2012)



Graphique 4. Total des participations parrainées par sexe (2004-2012)



La participation des femmes qui était de 28 pour cent (niveau le plus bas) en 2009, a augmenté en 2010 et 2011 pour atteindre 40 pour cent en 2012 (1 point de pourcentage de plus qu’en 2005, où 39 pour cent des participants parrainés étaient des femmes. On peut espérer que cette évolution vers une participation plus équitable des hommes et des femmes se confirmera en 2013.

Produit 1-2 Participants qui sont satisfaits de leur participation

Question du suivi	La participation aux réunions du Codex est-elle utile aux délégués pour les travaux futurs en rapport avec le Codex dans leur pays?
Indicateur	Les participants qui sont satisfaits encourageront vraisemblablement la participation future au Codex
Évaluation générale des progrès	Très satisfaisants. Plus de 90 pour cent des réponses donnent une note de 4 ou plus dans le questionnaire de satisfaction proposé pour 3 réunions du Codex.

Un questionnaire (un exemple figure à l’Appendice I) a été élaboré en 2012 dans l’objectif de recueillir des données sur la satisfaction des participants et comporte 15 questions concernant les comportements, les compétences et les connaissances acquis grâce à la participation. Le questionnaire a été remis à tous les délégués bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire et participant à trois réunions tenues en 2012 et début 2013 (quarante-quatrième session du CCFH, vingtième session du CCFICS, quarante-cinquième session du CCFA). Une échelle de 1 à 5 était proposée pour noter les réponses, et l’objectif escompté était une moyenne générale de 4.

Environ 92 pour cent des participants qui ont répondu attribuent une note de 4 ou plus à toutes les questions, ce qui indique un degré de satisfaction générale élevé au regard de la participation aux réunions du Codex.

Lorsque toutes les réunions sont regroupées, le taux de satisfaction le plus bas est attribué à la section qui traite de la participation durant les réunions (12 pour cent de l'ensemble des participants notent cette section 3 ou moins). Dans cette section les notes les plus basses reviennent aux questions suivantes :

- Question 8 sur le sentiment de pouvoir défendre comme il convient les positions du pays au cours de la réunion. 8 sur 39 de ceux qui ont répondu (21 pour cent) donnent une note de 3 ou moins à la question.
- Question 9 sur le sentiment d'avoir pu modifier les positions nationales si nécessaire durant la réunion ou qu'il existait des mécanismes clairement définis de consultation avec les autorités nationales permettant de modifier les positions nationales. La question est notée 3 ou moins dans 11 réponses sur 39 (29 pour cent).

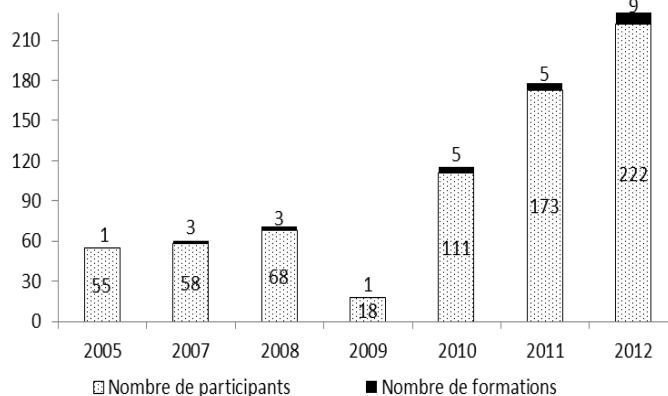
Le taux général de satisfaction (moyenne des réponses avec une note de 4 ou plus) à la Section 1 qui traite des activités de préparation en vue de la réunion est de 90 pour cent. Dans cette section, la Question 2 qui évalue si les participants ont eu le sentiment d'avoir été préparés comme il convient en arrivant à la réunion, est notée la moins bien avec 15 pour cent de réponses donnant 3 ou moins.

Produit 2-1 Participants aux activités de renforcement des capacités financées par le Fonds fiduciaire

Question du suivi	Comment le nombre de participants parrainés assistant aux activités de renforcement des capacités a-t-il évolué?
Indicateur	Nombre de participants par activité de renforcement des capacités et par année soutenus par le Fonds fiduciaire
Évaluation générale des progrès	Sont toujours satisfaisants. Augmentation régulière du nombre d'activités et de participants parrainés.

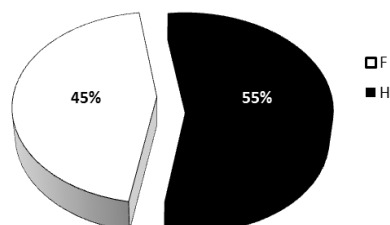
Le Graphique 5 montre une augmentation importante du nombre de cours et d'ateliers de formation FAO/OMS bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex en 2012. Cette évolution est conforme aux recommandations de l'Examen à mi-parcours et aux décisions stratégiques approuvées par les États membres tendant à allouer davantage de ressources à l'Objectif 2 du Fonds fiduciaire du Codex.

Graphique 5. Participants parrainés pour suivre des cours de formation (2005-2012)



Les années où se sont tenus les comités régionaux de coordination FAO/OMS sont indiquées dans une note de bas de page ci-dessous ¹. Quatre des neuf activités de formation Codex parrainées en 2012 se sont déroulées immédiatement avant les sessions des comités régionaux de coordination FAO/OMS.

Graphique 6. Pourcentage de participants parrainés pour suivre une formation au Codex, par sexe (2005-2012)



La participation des femmes aux cours de formation Codex n'a guère évolué depuis l'an dernier (53 pour cent), et continue d'être légèrement supérieure à la participation totale soutenue par le Fonds fiduciaire aux réunions du Codex.

Produit 2-2 Participants qui sont satisfaits des activités de développement des capacités

Question du suivi	Les connaissances acquises aux cours des activités de développement des capacités ont-elles des chances d'être appliquées dans les administrations nationales de manière à promouvoir la participation au Codex?
Indicateur	Participants qui sont satisfaits des activités de développement des capacités et qui vraisemblablement les appliqueront dans les administrations nationales dont ils dépendent
Évaluation générale des progrès	Dans l'ensemble satisfaisants. Tous les ateliers sont notés au-dessus de 4. Les fonctionnaires et formateurs FAO/OMS utilisent les résultats de l'évaluation pour éclairer la conception, l'exécution et l'organisation des futurs ateliers et cours de formation

Un questionnaire visant à recueillir des données sur le degré de satisfaction des participants aux activités FAO/OMS de renforcement des capacités a été élaboré en 2012 et comprend des questions concernant les comportements, les compétences et les connaissances acquis grâce à la participation (un exemplaire du questionnaire figure à l'Appendice II). Le questionnaire a été remis à tous les délégués parrainés par le Fonds fiduciaire ayant participé à huit cours de formation organisés en 2012 (un cours a été organisé avant la finalisation du cadre de suivi et d'évaluation et la mise au point des outils de collecte de données). Il était demandé de noter les différents points à l'aide d'une échelle allant de 1 à 5, et l'objectif fixé était d'obtenir une moyenne générale de 4.

Le taux moyen de satisfaction pour tous les ateliers est de 4,48, soit un taux élevé au regard des activités de formation au Codex parrainées par le Fonds fiduciaire. Les notes attribuées pour les huit ateliers vont de 4,12 pour l'atelier sur le thème « Faciliter la participation du secteur privé à la définition des positions nationales et régionales sur les questions du Codex dans les pays partenaires de Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) » organisé en Tanzanie en décembre 2012, à 4,69 pour l'Atelier de formation régional visant à renforcer la participation des pays du Proche-Orient membres du Codex, tenu au Liban en décembre 2012.

Les résultats complets des évaluations de fin de formation sont présentés dans les rapports des cours de formation et ateliers qui sont affichés sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex dès qu'ils sont disponibles. Plusieurs de ces cours et ateliers sont sélectionnés pour une évaluation ultérieure de l'impact et des changements au niveau national (Effet direct 2).

¹ 2007 (CCAFRICA, CCNE), 2008 (CCAFRICA, CCASIA, CCEURO, CCLAC, CCNASWP, CCNE), 2010 (CCEURO, CCLAC, CCNASWP), 2011 (CCAFRICA, CCNE), 2012 (CCEURO, CCNASWP, CCASIA, CCLAC)

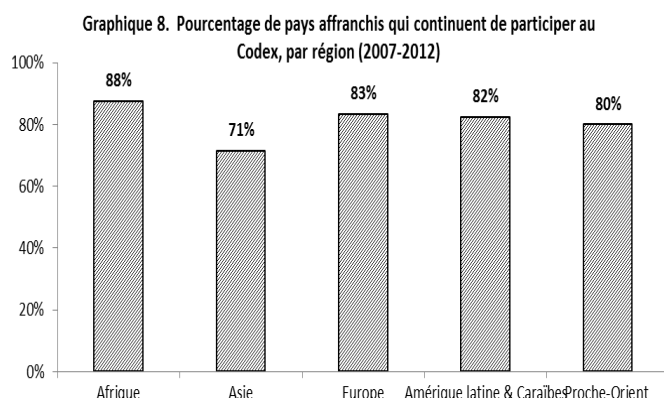
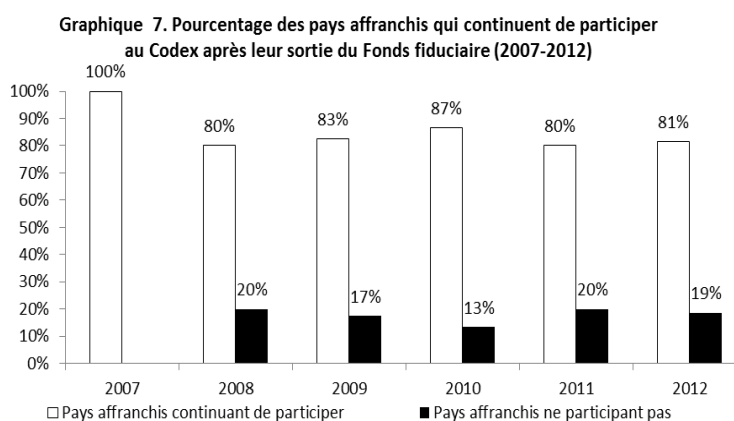
Produit 3-1 Données scientifiques produites dans les pays admissibles au Fonds fiduciaire du Codex

Question du suivi	Le Fonds fiduciaire a-t-il contribué à améliorer les données scientifiques et techniques fournies dans les débats du Codex?
Indicateur	Données générées par les projets appuyés par le Fonds fiduciaire
Évaluation générale des progrès	Cet indicateur sera évalué pour la première fois six mois après la fin du projet en cours visant à recueillir des données sur les mycotoxines présentes dans le sorgho dans 4 pays. On note que le projet se déroule comme prévu et que les premiers résultats seront présentés lors de la huitième session du CCCF.

Effet direct 1-1 Pays affranchis continuant de participer aux réunions du Codex après être sortis du Fonds

Question du suivi	Les pays affranchis continuent-ils de participer aux réunions du Codex lorsque leur participation n'est plus soutenue par le Fonds fiduciaire?
Indicateur	Pourcentage des pays affranchis qui continuent de participer aux comités du Codex une fois sortis du Fonds fiduciaire.
Évaluation générale des progrès	Satisfaisants dans l'ensemble. Plus de 80 pour cent des pays continuent de participer dans la plupart des régions. Le faible taux de participation dans la région Asie du Codex doit peut-être être analysé.

Dans l'ensemble, 85 pour cent des pays affranchis continuent de participer au moins à une réunion du Codex dans les années suivant leur sortie du Fonds fiduciaire du Codex, soit une hausse de 4 pour cent par rapport aux chiffres de la période 2007-2011 indiqués dans le rapport de suivi de 2011. Le Graphique 7 montre les pourcentages ventilés par année.



Le Graphique 8 présente le pourcentage de pays affranchis qui continuent de participer au Codex par région. Ce graphique ne comprend pas les pays affranchis qui ont été réintégrés par la suite au Fonds fiduciaire du Codex dans le nouveau Groupe 4, mais se concentre sur les pays qui ne sont pas considérés comme « à risque » et qui devraient être à même de continuer à participer au Codex.

C'est pour cette raison que la région Pacifique Sud-Ouest du Codex ne figure dans le graphique, tous les pays affranchis ayant été ensuite réintégrés dans le Groupe 4.

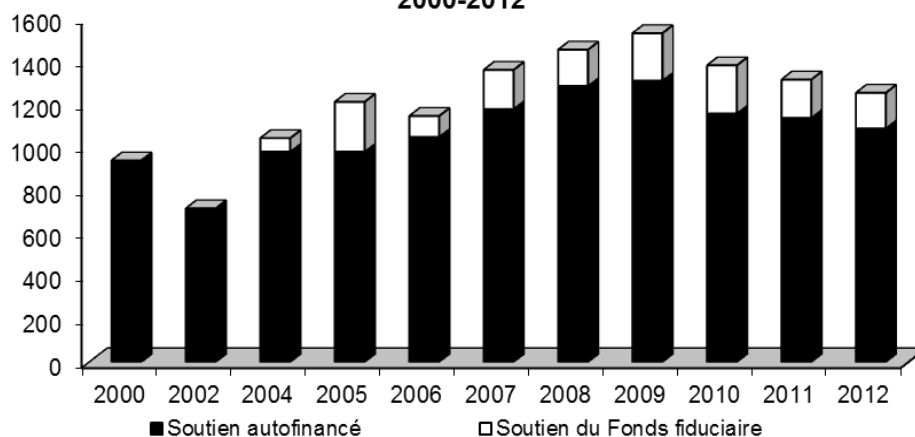
Le graphique montre bien le taux relativement faible de pays de la région Asie du Codex qui continuent de participer. Ce point mérite de retenir l'attention de la FAO/OMS afin d'évaluer les motifs, les mesures qui

pourraient être prises pour traiter ce problème et si ces mesures relèvent du mandat du Fonds fiduciaire du Codex.

Effet direct 1-2 Participations de tous les pays en développement aux réunions du Codex

Question du suivi	La participation au Codex des pays en développement a-t-elle en général évolué?
Indicateur	Nombre total de délégués des pays en développement et des pays à économie en transition participant aux réunions du Codex
Évaluation générale des progrès	Pas satisfaisants. La participation générale des pays en développement continue de régresser. La proportion des participations soutenues par le Fonds fiduciaire du Codex est relativement stable.

Graphique 9. Nombre total de délégués des pays en développement participant aux réunions du Codex 2000-2012



Les données relatives au « soutien autonome » indiquées dans le Graphique 9 ci-dessus sont collectées par le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex à partir des listes de participants qui figurent dans le rapport officiel des réunions du Codex².

Les données ont été vérifiées depuis le dernier rapport de suivi et le graphique ci-dessus présente les données corrigées. La participation des pays en développement aux réunions du Codex a augmenté de manière régulière à partir de 2006, pour atteindre un plus haut en 2009 avec un total 1533 participations enregistrées, dont 86 pour cent étaient autofinancées (soutenues par les pays grâce à des ressources nationales ou des sources de fonds autres que le Fonds fiduciaire du Codex), et 14 pour cent bénéficiaient du soutien du Fonds fiduciaire du Codex. Un recul est amorcé en 2010 lorsque les participations totales sont tombées à 1383 en 2010 et à 1317 en 2011. Les données de 2012 confirment cette tendance avec 1255 participations au total en 2012. L'appui du Fonds fiduciaire du Codex en pourcentage du soutien total est resté relativement stable pour la période, et représentait 16 pour cent en 2010, 14 pour cent en 2011 et 13 pour cent en 2012.

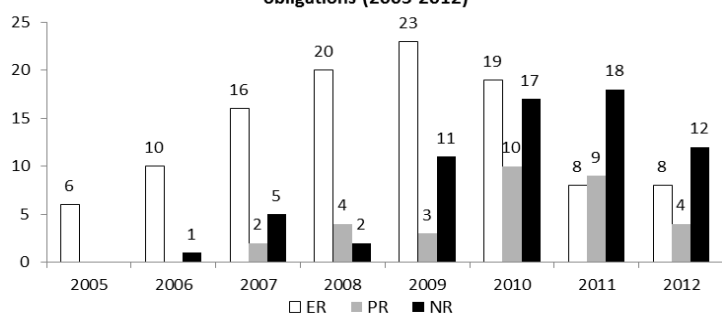
Les remarques formulées dans le rapport de 2011 concernant la baisse de la participation des pays en développement restent valables.

² Les comités régionaux de coordination FAO/OMS ne sont pas compris car les années où ils se réunissent la participation des pays en développement et des économies en transition à leurs réunions régionales respectives augmente toujours.

Effet direct 1-3 Pays en mesure de soutenir la participation à l'aide de sources de financement nationales ou autres

Question du suivi	Les pays admissibles remplissent-ils leurs obligations au regard du financement de contrepartie de 50 pour cent??
Indicateur	Nombre total de pays admissibles devant apporter un financement de contrepartie de 50 pour cent utilisant une ou plusieurs options pour assurer ce financement
Évaluation générale des progrès	Non satisfaisants. Recul significatif du nombre de pays remplissant entièrement leurs obligations au regard du financement de contrepartie.

Graphique 10. Nombre total de pays devant apporter un financement de contrepartie de 50% ayant rempli leurs obligations (2005-2012)

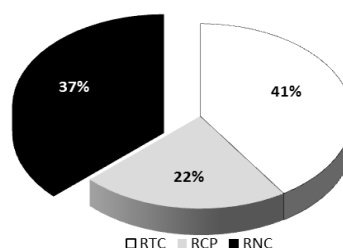


La tendance observée dans le rapport de suivi de 2011, à savoir le recul du nombre de pays tenus d'assurer un financement de contrepartie de 50 pour cent qui s'acquittent de leurs obligations, s'est poursuivie en 2012. Sur les 24 pays concernés en 2012, 8 seulement se sont entièrement acquittés de leurs obligations³, 4 s'en sont acquittés partiellement, et 12 pas du tout.

En 2010, 37 pour cent des pays n'avaient pas du tout rempli leurs obligations en matière de financement de contrepartie. En 2011, ce pourcentage est passé à 51 pour cent et en 2012 il était de 50 pour cent. Les pays du Groupe 1 continuent d'avoir le plus de difficultés à assurer ce financement. Ceux qui ont rempli entièrement leurs obligations sont passés de 22 pour cent en 2011 à 14 pour cent en 2012 avec l'augmentation correspondante du nombre de pays ne les remplissant pas (56 pour cent en 2011 et 64 pour cent en 2012).

La remarque formulée dans le rapport de suivi de 2011, à savoir que les pays ne remplissant pas leur obligations en matière de financement de contrepartie devront être surveillés de près à mesure qu'approche le moment de leur sortie pour assurer que toutes les mesures sont prises au niveau national pour mettre en place l'appui politique et économique requis pour une participation durable au Codex, reste d'actualité.

Graphique 11. Pourcentage des pays du Groupe 4 devant apporter un financement de contrepartie de 50 pour cent qui se sont pleinement acquittés de leurs obligations en 2012



Le Graphique 11 montre que les pays qui ont été réintégrés dans le Fonds fiduciaire du Codex au titre du nouveau Groupe 4 ont aussi des difficultés à assurer le financement de contrepartie requis. Pour ce groupe de pays, le Fonds fiduciaire du Codex prévoit un appui aux deux participations prioritaires au cours

³ Obligations entièrement remplies (ER): Groupes 1a & 1b = 3 participations autofinancées au cours de l'année; Groupe 2 = 3 participations autofinancées au cours de l'année; Groupes 3a & 3b = 1-2 participations autofinancées au cours de l'année (selon le niveau de soutien du Fonds fiduciaire du Codex)

Obligations partiellement remplies (PR): Groupes 1a & 1b = 1-2 participations autofinancées au cours de l'année; Groupe 2 = 1-2 participations autofinancées au cours de l'année; Groupes 3a & 3b = 1 participation autofinancée au cours de l'année.

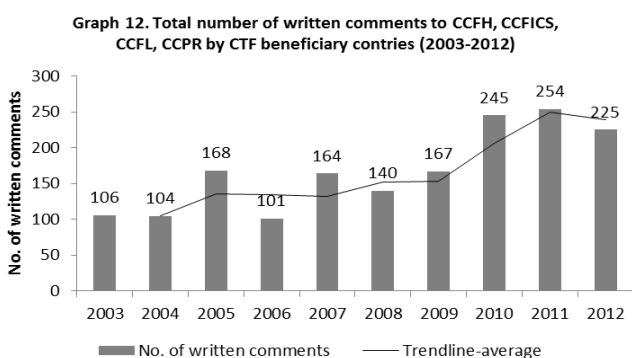
Obligations non remplies (NR): aucune participation autofinancée au cours de l'année (tous groupes confondus).

de l'année et le pays est tenu d'assurer une contrepartie en finançant deux autres participations à l'aide de sources de financement nationales ou autres.

Le financement de contrepartie est sous surveillance pour les Groupes 1, 2 et 3, mais il constitue une obligation pour tous les pays du Groupe 4. Des mesures ont été prises en 2013 afin de garantir que les pays du Groupe 4 s'acquittent de leurs obligations en matière de financement de contrepartie (voir dix-septième rapport de situation – deuxième partie du document CX/CAC 13/36/14).

Effet direct 2-1 Pays admissibles soumettant des observations écrites aux réunions du Codex

Question du suivi	Comment la participation aux travaux du Codex des pays admissibles évolue-t-elle?
Indicateur	Soumission par les pays admissibles d'observations écrites aux comités du Codex
Évaluation générale des progrès	Non satisfaisants. Le nombre d'observations écrites soumises par les pays admissibles a augmenté, mais cette méthode de participation au Codex est utilisée de manière très inégale selon les régions et n'a pas évolué de manière notable



Les observations écrites soumises par les pays en développement et les économies en transition^[4] à quatre des comités du Codex (CCFH, CCFL, CCPR, CCFICS) sont présentées sous forme de tableau pour la période allant de 2003 (avant le démarrage du Fonds fiduciaire du Codex) à 2012. Ces quatre comités ont été choisis car ils sont le plus souvent identifiés comme prioritaires par les pays du Fonds fiduciaire du Codex.

Le nombre d'observations écrites soumises a fortement augmenté en 2010 pour se stabiliser par la suite en 2011 et 2012.

Le nombre de pays soumettant des observations écrites a peu évolué entre 2003 et 2008 (en moyenne 26 pays sur 140). En 2009, une augmentation du nombre de soumissions écrites est observée dans 30 pays. Le plus grand nombre de pays soumettant des observations écrites a été enregistré en 2011 (34 pays).

^[4] Tous les pays qui ont été admis à bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire ont été inclus. Chaque fois qu'un pays est mentionné dans une note de bas de page d'un rapport de session du Codex pour avoir soumis des observations écrites relatives à un point spécifique de l'ordre du jour, l'information est entrée dans un tableau Excel en indiquant le pays, la région, l'année, le nom du comité et la session, le point du jour et les références du document. Les pays de la région Europe du Codex, qui sont ou sont devenus membres de l'UE après 2002 n'ont pas été inclus car en règle générale l'UE soumet des observations écrites au nom de tous les États membres.

Effet direct 2-2 Pays admissibles soumettant dans les délais prescrits des formulaires de candidature dûment remplis

Question du suivi	Les pays admissibles du Fonds fiduciaire ont-ils renforcé leurs capacités de planifier et de solliciter un soutien pour la participation aux réunions du Codex?
Indicateur	Pourcentage de pays admissibles qui envoient des dossiers de candidatures dûment remplis et qui sont à jour sur le plan des rapports au 31 octobre <u>et</u> à la mi janvier
Évaluation générale des progrès	Très insuffisants. Seuls 12,5 pour cent des pays avaient soumis des dossiers de candidatures complets et étaient à jour sur le plan des rapports au 31 octobre 2012. 52 pour cent seulement des dossiers de candidature étaient complets au 15 janvier 2013.

Un premier niveau de référence a été établi pour cet indicateur avec le processus des candidatures de 2012. La date limite de dépôt des candidatures pour 2012 était fixée au 31 octobre 2011. Sur les 97 pays admissibles, 71 ont soumis des dossiers de candidature. Au 15 janvier 2012, 36 pays avaient soumis des dossiers complets et s'étaient entièrement acquittés de leurs obligations en matière de rapport à présenter par le système en ligne au Fonds fiduciaire du Codex. Cela signifie que 51 pour cent seulement des pays avaient mené à bien le processus des candidatures à la mi janvier 2012.

Pour le processus des candidatures de 2013, la date limite de dépôt des dossiers était fixée au 31 octobre 2012. Quatre-vingt douze pays étaient admis à solliciter un soutien en 2012 et 56 d'entre eux ont présenté des dossiers de candidature. Au 31 octobre 2012, seuls sept pays (12,5 pour cent) avaient soumis des dossiers complets et étaient à jour au regard de leurs obligations en matière de rapport. Au 15 janvier 2013, le nombre total des pays ayant soumis des dossiers complets ainsi que les rapports obligatoires était de 29, soit 52 pour cent.

Les chiffres sont très bas et la situation ne semble pas s'améliorer. Une nouvelle politique a été adoptée dans le processus des candidatures de 2012, à savoir refuser les dossiers des pays ne s'étant pas acquittés entièrement de leurs obligations en matière de rapports ce qui a considérablement ralenti le processus, et a demandé de la part du Secrétariat du Fonds fiduciaire un investissement de temps énorme pour suivre les dossiers des candidatures. Il était supposé que les pays se seraient servi de « l'expérience acquise » pour le processus de candidatures de 2013 et que le nombre de pays ayant présenté des dossiers complets et à jour sur le plan des rapports au 31 octobre 2012 aurait augmenté. Cela n'a pas été le cas et le Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex a dû de nouveau investir un temps considérable dans le processus des candidatures de 2013.

Malgré neuf années d'opération du Fonds fiduciaire durant lesquelles les pays étaient tenus de soumettre des dossiers de candidatures annuels selon les mêmes processus et avec les mêmes dates limites, on ne voit aucune amélioration dans les capacités des pays de planifier et de solliciter le soutien du Fonds de manière efficace et en temps voulu.

Effet direct 2-3 Capacités institutionnelles des pays

Question du suivi	Les capacités institutionnelles des pays sont-elles en place pour assurer une participation efficace aux réunions du Codex?
Indicateur	Qualité des travaux préliminaires, de la participation aux réunions et du suivi après ces dernières comme il ressort des rapports obligatoires des participants.
Évaluation générale des progrès	Non satisfaisants. La capacité institutionnelle des pays de soutenir une participation efficace aux réunions du Codex doit être encore renforcée avant que le Fonds fiduciaire du Codex n'arrive à son terme.

Tous les délégués bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire du Codex pour participer aux réunions et aux groupes de travail du Codex ont l'obligation de soumettre un rapport dans le système en ligne élaboré, piloté et institutionnalisé en 2009. Le modèle de présentation du rapport en ligne est accessible à l'adresse indiquée ci-dessous⁵. Les données obtenues par ce système en ligne sont rassemblées et analysées tous les ans et présentées dans les évaluations des rapports des participants qui sont affichées sur le site web du Fonds fiduciaire du Codex. Les rapports sont disponibles pour les années 2005 à 2009⁶. Au moment où le présent document est rédigé, l'évaluation des rapports des participants concernant l'année 2010 est sur le point d'être terminée et sera affichée sur le site web du Fonds fiduciaire avant la tenue de la trente-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius.

La série complète des rapports des participants pour 2011 n'était pas disponible avant la clôture du processus de candidatures de 2013 (les candidatures des pays pour 2013 n'étant acceptées que si tous les rapports des participants pour la période juillet 2011-août 2012 avaient été présentés). L'évaluation des rapports des participants pour l'année 2011 est donc en cours et sera utilisée pour les rapport de suivi en 2013.

Les données et les informations utilisées pour cet indicateur sont tirées de l'analyse des rapports obligatoires des participants pour la période août 2007-décembre 2010, c'est-à-dire la période durant laquelle un modèle de présentation a été établi, ce qui permet une comparaison plus fiable des données. Pour des raisons de simplification, les données ont été ventilées en trois périodes: 2008, 2009, 2010.

Dans l'ensemble la quantité et la qualité des travaux préliminaires, de la participation aux réunions et du suivi après ces dernières ont évolué lentement et les changements sont relativement faibles. Plus de 90 pour cent des participants signalent une certaine forme de processus préparatoire avant les réunions du Codex. Toutefois, la preuve d'une participation efficace durant les réunions du Codex reste toujours à démontrer, le nombre de participants indiquant différentes formes de participation active restant faible. La preuve d'impacts positifs au niveau des pays est légèrement plus forte, en particulier pour les effets directs mentionnés dans le domaine des recommandations concernant la suite à donner aux réunions du Codex et l'élaboration de normes nationales. Ce point devra être confirmé par une vérification indépendante au niveau national qui pourrait être effectuée dans certains pays durant l'évaluation de fin de projet.

Activités dans la perspective des réunions.

On constate une évolution de la situation entre 2008 et 2009, avec une hausse de 9 pour cent du nombre des participants signalant une certaine forme d'activités dans la perspective des réunions (82 pour cent en 2008 et 93 pour cent en 2009). Ces chiffres sont confirmés en 2010 avec 94 pour cent de participants faisant état d'un processus préparatoire national. Les formes de préparation les plus courantes sont les

⁵ Voir <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfundapplication/en/index.html>

⁶ Voir <http://www.who.int/foodsafety/codex/trustfundprogress/en/index.html>.

réunions avec le Comité national du Codex, le partage des documents Codex et/ou la réunion physique des parties prenantes. Lorsqu'il n'y a pas eu de processus préparatoire, la principale raison évoquée est qu'il s'agissait de la première participation.

Participation pendant les réunions.

Des changements ont aussi été constatés entre 2008 et 2009 sur le plan des pourcentages de participants indiquant une participation active pendant les réunions du Codex (78 pour cent en 2008, 88 pour cent en 2009). Ce chiffre a baissé légèrement à 86 pour cent en 2010. Le motif le plus souvent avancé de la passivité durant les réunions c'est qu'il s'agissait d'une première participation. En général, les délégués qui n'en sont pas à leur première expérience, signalent des interventions plus nombreuses dans toutes les catégories (nombre d'interventions, participation aux sessions de travail informelles, participation aux réunions de coordination régionales/sous-régionales ...).

Les contributions de données scientifiques/techniques au processus normatif du Codex n'ont guère évolué pendant la période concernée. Dix-huit pour cent des participants ont indiqué avoir fourni des données scientifiques/techniques en 2008. Ce chiffre est ensuite tombé à 9 pour cent en 2009 et s'est stabilisé à 9 pour cent en 2010. On peut supposer que les 18 pour cent signalés en 2008 résultent d'une surévaluation par les participants qui n'avaient pas clairement compris alors ce qu'on entendait par données scientifiques/techniques pouvant être utilisées durant le processus normatif.

Processus d'après réunion et effet directs

Tableau 1

Effet directs des processus d'après réunion au niveau national

	2008	2009	2010
Recommandations sur la suite à donner	46 pour cent	90 pour cent	76 pour cent
Élaboration de normes nationales	31 pour cent	57 pour cent	58 pour cent
Changements dans les législations/réglementations relatives à l'alimentation	19 pour cent	30 pour cent	39 pour cent
Changements dans les systèmes de sécurité sanitaire des aliments	4 pour cent	25 pour cent	32 pour cent
Changements dans l'infrastructure Codex	17 pour cent	17 pour cent	20 pour cent

Le Tableau 1 indique que la participation aux réunions du Codex semble contribuer à des changements positifs au niveau national. L'augmentation entre 2008 et 2009 des pourcentages de participants signalant que les processus d'après-réunion du Codex au niveau national aboutissaient à des recommandations sur la suite à donner, des changements des législations et réglementations relatives à l'alimentation et des

changements dans les systèmes de sécurité sanitaire des aliments est particulièrement intéressante. Les données pour 2010 confirment cette tendance.

Les principales parties prenantes impliquées dans le processus d'après-réunion étaient les institutions publiques, qui représentaient 87 pour cent d'entre elles en 2009 et en 2010. Les données de 2010 montrent toutefois que les parties prenantes d'autres secteurs (industrie alimentaire, consommateurs, organisations internationales, médias et centres de recherche) participent de manière croissante au processus d'après-réunion au niveau national. Il s'agit là d'une autre évolution encourageante mais que les données de 2011 et au-delà devront confirmer.

Effet direct 2-4 Participants aux activités de renforcement des capacités appliquant les connaissances acquises

Question du suivi	Les participants aux activités de renforcement des capacités appliquent-ils les connaissances acquises pour améliorer leur contribution à l'établissement des normes Codex ?
Indicateur	Pourcentage de participants aux activités de renforcement des capacités déclarant qu'ils appliquent les connaissances acquises grâce à ces activités
Évaluation générale des progrès	À évaluer en 2013 (c'est-à-dire, le suivi des activités de renforcement des capacités de 2012 sera réalisé en 2013/2014 afin de laisser un laps de temps suffisant après l'activité) et résultats présentés dans les rapports de suivi de 2013 et 2014.

Effet direct 3-1 Les données scientifiques issues des pays admissibles contribuent aux débats du Codex

Question du suivi	Les données scientifiques contribuent-elles au processus décisionnel du Codex?
Indicateur	Les décisions du Codex prises dans le ou les comités pertinents du Codex reposent sur un nombre plus élevé de données scientifiques issues de projets financés par le Fonds fiduciaire .
Évaluation générale des progrès	Les progrès seront évalués lors de la session du comité pertinent du Codex qui se tiendra six mois au moins après la soumission du rapport final du projet sur les mycotoxines dans le sorgho, et les données et les résultats de l'évaluation seront présentés dans le rapport de suivi de l'année correspondante.

Administration 1 - Participants bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire qui n'ont pas assisté aux réunions prévues

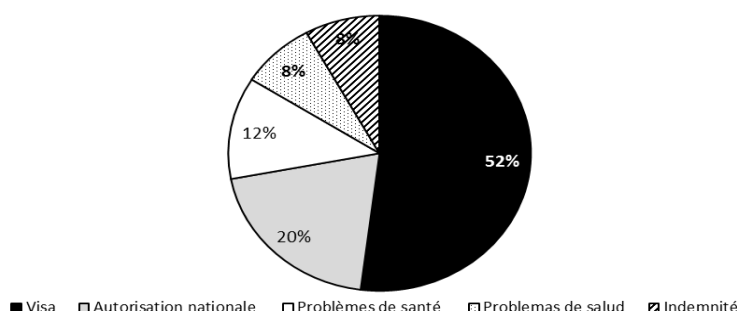
Question du suivi	Les procédures administratives du Fonds fiduciaire sont-elles adaptées aux besoins et aux réalités des bénéficiaires?
Indicateur	Pourcentage de participants bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire qui, pour une raison quelconque, n'ont pas assisté aux réunions prévues
Évaluation générale des progrès	Satisfaisants pour les problèmes que le Fonds fiduciaire maîtrise. La cible pour 2013 sera de réduire la non participation pour des raisons d'indemnités journalières de subsistance et l'absence de réponses. Pas satisfaisants sur les problèmes de visa, d'annulation pour des motifs de santé ou de non obtention des autorisations nationales, car les billets non utilisés constituent souvent une perte pour le Fonds.

En 2012, le Secrétariat du Fonds fiduciaire a mis en place un processus permettant de suivre les raisons pour lesquelles les participants ayant bénéficié d'un soutien n'avaient pas pu assister aux réunions du Codex parrainées.

Les résultats pour l'année 2012 figurent au Graphique 13. Les questions ayant trait aux visas représentent plus de la moitié des causes de la non participation. La non réception de l'autorisation administrative

nécessaire pour participer à la réunion compte pour 20 pour cent et la non réponse aux communications du Fonds fiduciaire du Codex⁷ pour organiser les déplacements dans les temps requis pour 12 pour cent.

Graphique 13. Pourcentage de participants bénéficiant du soutien du Fonds fiduciaire n'ayant pas participé aux réunions prévues en 2012



Les 16 pour cent restant se partagent également entre les participants qui ont dû annuler leur participation pour des motifs de santé et ceux qui n'ont pas pu se déplacer n'ayant pas reçu l'indemnité de subsistance journalière avant le départ.

Administration 2 - Satisfaction des bénéficiaires

Question du suivi	L'administration du Fonds fiduciaire est-elle suffisamment réactive ?
Indicateur	Pourcentage de bénéficiaires satisfaits de l'administration du Fonds fiduciaire
Évaluation générale des progrès	À évaluer en 2013 et les résultats seront présentés dans le rapport de suivi de 2013

Il a fallu modifier le rapport en ligne utilisé par les participants pour soumettre les rapports obligatoires au Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex afin de collecter les données nécessaires pour cet indicateur. Le rapport révisé sera utilisé en 2013 et comprend de nouvelles questions concernant la satisfaction au regard de l'administration du Fonds fiduciaire du Codex. Les premiers résultats partiels seront présentés dans le rapport de suivi 2013.

Gestion 1 - Satisfaction des parties prenantes

Question du suivi	Le Fonds fiduciaire répond-t-il comme il convient aux besoins des États membres du Codex pour assurer une participation élargie et efficace aux travaux du Codex ?
Indicateur	Pourcentage de parties prenantes qui sont satisfaites de la gestion du Fonds fiduciaire.
Évaluation générale des progrès	Taux de réponses très insuffisant. Peu de réponses de la part du groupe des parties prenantes bénéficiaires et pas de réponses du groupe des États membres du Codex. Résultats satisfaisants des groupes ayant répondu avec un score moyen de 4, mais les préoccupations exprimées en particulier par deux pays donateurs devront être traitées.

Un questionnaire sur le degré de satisfaction des parties prenantes au regard de la gestion du Fonds fiduciaire du Codex a été élaboré et transmis en 2012; Il comportait huit questions portant sur la gestion, la communication, la pertinence, l'écoute, l'allocation des ressources et le financement du Fonds fiduciaire du Codex. Les différents points étaient notés à l'aide d'une échelle allant de 1 à 5 et la cible était une moyenne générale de 4.

Les questions et les notes moyennes attribuées par les groupes de parties prenantes ayant répondu aux différentes questions sont présentées dans le Graphique 14 ci-après.

⁷ Ni le participant désigné ni le point de contact du Codex n'avaient répondu aux communications du Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex avant la date limite (2 semaines avant le début de la réunion).

Q1 – Le Fonds fiduciaire du Codex est géré de manière stratégique.

Q2 – Le Fonds fiduciaire du Codex communique ses activités de manière satisfaisante.

Q3 – Le Fonds fiduciaire du Codex communique ses résultats de manière satisfaisante.

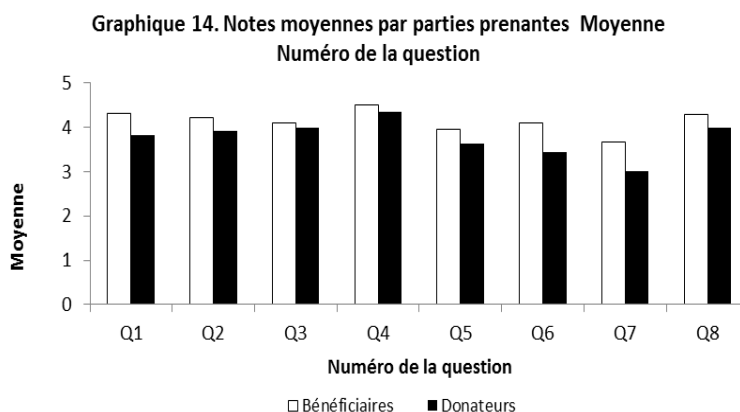
Q4 – Le Fonds fiduciaire du Codex répond aux besoins des pays en développement et des économies en transition en matière de participation au Codex.

Q5 – Le Fonds fiduciaire du Codex est à l'écoute de l'évolution des besoins des pays en développement et des économies en transition afin de les aider à participer plus efficacement au Codex.

Q6 – Le Fonds fiduciaire du Codex alloue ses ressources à bon escient de sorte que les pays en développement et les économies en transition participent plus efficacement au Codex.

Q7 – . Le Fonds fiduciaire du Codex est financé de manière satisfaisante.

Q8 – Je suis, dans l'ensemble, satisfait du Fonds fiduciaire du Codex.



Le questionnaire a été adressé à trois groupes de parties prenantes:

- 1) Pays bénéficiaires (tous les pays qui sont, ou qui ont été un jour, admis à bénéficier du soutien du Fonds fiduciaire du Codex) – 147 pays.
- 2) Pays donateurs (tous les pays qui ont fait au moins une fois une contribution en espèces ou en nature au Fonds fiduciaire du Codex) - 15 États membres et une organisation membre
- 3) Tous les États membres du Codex qui ne sont ni un pays bénéficiaire ni un pays donateur du Fonds fiduciaire du Codex – 21 pays.

Sauf le groupe des donateurs, les taux de réponses sont, comme on le notera ci-dessous, très faibles:

- Pays bénéficiaires: 28 réponses pour 147 questionnaires envoyés (19 pour cent).
- Pays donateurs: 11 réponses pour 16 questionnaires envoyés (68,7 pour cent).
- Autres États membres du Codex: 0 réponse pour 21 questionnaires envoyés (0 pour cent).

La note moyenne attribuée à l'ensemble des questions par les deux groupes de parties prenantes ayant répondu est de 4, ce qui semble indiquer une satisfaction générale au regard de la gestion du Fonds fiduciaire. La note moyenne attribuée par le groupe des pays bénéficiaires est de 4,15, alors que pour le groupe des donateurs elle est de 3,77.

Les notes moyennes les plus élevées ont été attribuées par les groupes des pays bénéficiaires et des donateurs à la question de savoir si le Fonds répondait aux besoins des pays en matière de participation au Codex.

Les deux groupes de parties prenantes ont attribué des notes faibles à la question de savoir si le Fonds était financé de manière satisfaisante et s'il était à l'écoute de l'évolution des besoins des pays afin de les aider à participer plus efficacement au Codex. Le groupe des donateurs a attribué une note moyenne faible à la question de savoir si le Fonds allouait ses ressources à bon escient de sorte que les pays en développement et les économies en transition participent plus efficacement au Codex. Des notes

moyennes inférieures à 4 ont aussi été attribuées par le groupe des donateurs aux questions portant sur la gestion stratégique du Fonds et la communication de ses activités.

Incidences pour la gestion

Niveau des résultats	Priorité	Problème	Action prévue pendant la période 2013/2014
Effet direct 2 (Participation renforcée)		Peu d'utilisation des observations écrites comme moyen de participer au Codex	1. FAO/OMS continue à inclure et à perfectionner des modules de formation sur la formulation et l'utilisation d'observations écrites dans les activités FAO/OMS de renforcement des capacités Codex
		Peu de respect des dates limites et des critères fixés pour l'acceptation des dossiers de candidatures	2. Le Secrétariat du Fonds fiduciaire et les responsables FAO/OMS au niveau régional renforcent les communications sur les exigences avec les points de contact du Codex au début du processus de candidature de 2014.
		La capacité de participer efficacement reste faible.	3. Secrétariat du Fonds/FAO/OMS identifie les régions et pays où les capacités restent insuffisantes et examinent les options permettant de les renforcer grâce à des activités ciblées.
Effet direct 1 (Participation élargie)		La participation au Codex des pays en développement recule en général	4. FAO/OMS/Secrétariat du Codex/Fonds fiduciaire du Codex élaborent et mènent des enquêtes pour comprendre les raisons de ce recul
		Diminution du nombre de pays qui s'acquittent entièrement de leurs obligations en matière de financement de contrepartie.	5. Le Secrétariat du Fonds suspend le soutien aux pays du Groupe 4 qui ne se sont pas acquittés de leurs obligations en matière de financement de contrepartie en 2012 (mis en œuvre) avec la possibilité de solliciter un nouveau soutien en 2014 après examen de la participation 2013.
			6. FAO/OMS/Fonds fiduciaire organisent des forums de discussion avec les pays du Groupe 4 lors de la trente-sixième session de la Commission du Codex Alimentarius afin d'examiner les raisons pour lesquelles ils ne s'acquittent pas de leurs obligations en matière de financement de contrepartie, les solutions possibles et le soutien dont ils ont besoin pour s'en acquitter.
Produit 1 (Participation)		Déséquilibre entre les sexes persistant au niveau de la	7. Secrétariat du Fonds/FAO/OMS encouragent les pays à désigner des délégués femmes

parrainée)		participation.	compétentes dans les formulaires de candidature.
		La satisfaction au regard de la participation durant les réunions doit être renforcée	8. Comme pour Action n°3 ci-dessus.
		Questions relatives à la satisfaction des participants aux activités de renforcement des capacités avec des modules spécifiques	9. Responsables et formateurs FAO/OMS tirent les conclusions des évaluations du renforcement des capacités et s'en inspirent pour les activités futures.
Administration		Visas, autorisations nationales et indemnités journalières de subsistance	10. Secrétariat du Fonds fiduciaire améliore la communication avec les participants et les points de contact afin que les visas et les autorisations administratives soient délivrés rapidement.
			11. Secrétariat du Fonds fiduciaire continue de dialoguer avec les pays hôtes où la plupart des problèmes ont été rencontrés.
			12. Secrétariat du Fonds fiduciaire met en œuvre d'autres mesures visant à accroître le pourcentage des indemnités journalières de subsistance versées dans les délais prévus.
Gestion		Notes insuffisantes attribuées par certaines parties prenantes	13. Fonds fiduciaire du Codex/FAO/OMS tiennent des échanges informels en marge des réunions du Codex avec les représentants des pays concernés.
Produit/ Effet direct 3 (preuves scientifiques)		S'assurer que les résultats des projets sur les mycotoxines dans le sorgho contribuent au processus en cours au sein du CCCF	14. Fonds fiduciaire du Codex/FAO/OMS suivent l'évolution des projets sur le sorgho et veillent à ce que le budget soit respecté

Légende: Noir=à prendre en compte de toute urgence. Gris foncé=à suivre de près. Gris clair=maintenir les progrès.

Annexe I

Questionnaire: Produit 1-2

FONDS FIDUCIAIRE DU CODEX questionnaire de satisfaction des participants

Vous participez à la présente réunion avec le soutien du Fonds fiduciaire du Codex. Afin de nous permettre de mesurer la satisfaction des bénéficiaires au regard de leur participation aux réunions du Codex, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre au questionnaire ci-après et de le remettre après l'avoir dûment rempli au représentant du pays hôte de la présente réunion Codex avant la fin de la réunion. Vos réponses permettront de rendre compte de la satisfaction des bénéficiaires au regard de leur participation aux réunions du Codex et elles seront communiquées dans les rapports de suivi annuels du Fonds fiduciaire du Codex. Vos réponses seront présentées sous forme compilée de sorte que personne ni aucun pays ne pourra être identifié.

Il faut environ 10 minutes pour remplir ce questionnaire.

Pour chacune des questions, sélectionner la note qui correspond le mieux à votre appréciation EN ENTOURANT D'UN CERCLE LE CHIFFRE APPROPRIÉ.

Les observations sont les bienvenues.

Merci pour votre collaboration

Secrétariat du Fonds fiduciaire du Codex

Nom:
Pays:

Préparatifs en vue de la réunion	Note				
	En complet désaccord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Entièrement d'accord
1. J'ai reçu les documents de travail suffisamment de temps avant la réunion	1	2	3	4	5
2. J'ai eu l'impression d'être préparé comme il faut lorsque je suis arrivé à la réunion	1	2	3	4	5
3. J'ai compris clairement la ou les positions de mon pays sur le ou les points de l'ordre du jour	1	2	3	4	5
4. Le ou les sujet(s) traité(s) à la réunion était/étaient pertinent(s) pour mon travail au niveau national	1	2	3	4	5

5. Observations sur les activités préparatoires:

--

Participation à la réunion	Note				
	En	Pas	Neutre	D'accord	Entièrement

	complet désaccord	d'accord			nt d'accord
6. J'ai parfaitement compris les procédures* de la réunion	1	2	3	4	5
7. J'ai parfaitement compris le processus de discussion/négociation de la réunion	1	2	3	4	5
8. J'ai eu l'impression que je pouvais défendre comme il convient les positions nationales de mon pays lors de la réunion	1	2	3	4	5
9. J'ai pu modifier, si nécessaire, les positions nationales lors de la réunion, ou disposer de mécanismes clairement définis de consultation avec les autorités nationales afin de modifier les positions nationales	1	2	3	4	5
10. Je suis satisfait de mon aptitude à travailler en réseau avec d'autres délégués et parties prenantes dans le cadre du processus de discussion/ négociation pendant la réunion	1	2	3	4	5
11. J'ai eu l'impression que je pouvais répondre aux attentes de mon pays pour cette réunion.	1	2	3	4	5

* les procédures dont il s'agit ici sont les procédures du Codex présentées dans le Manuel de procédure de la Commission du Codex Alimentarius

12. *Observations sur la participation:*

--

Suite donnée à la réunion	Note				
	En complet désaccord	Pas d'accord	Neutre	D'accord	Entièrement d'accord
13. Je vais recommander que mon pays envoie un délégué à la prochaine session de ce comité	1	2	3	4	5
14. Je vais faire des recommandations à l'administration nationale concernant le(s) produit(s) de cette réunion	1	2	3	4	5
15. Si vous avez répondu oui à la question 14, prière de fournir les informations suivantes:					
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles recommandations ferez-vous? • Sous quelle forme ferez-vous ces recommandations? • À qui ferez-vous ces recommandations? 					

16. *Observations sur la suite à donner:*

--

Observations générales

17. Comment la participation de votre pays aux réunions du Codex peut-elle être renforcée?

18. *Autres observations:*

Annexe II

Questionnaire: Produit 2-2

Note au formateur - Modèle/questions possibles – le texte en italique est destiné à l'équipe de formation et permet d'adapter la fiche d'évaluation aux caractéristiques de l'atelier qui précède la réunion du Comité de coordination du Codex.

Titre de l'atelier	<i>[Saisir le titre de l'atelier]</i>
Objectifs de l'atelier	<i>[Saisir les objectifs de l'atelier]</i>

NOM DE VOTRE PAYS: _____

Nous vous prions de bien vouloir remplir le présent questionnaire d'évaluation de l'atelier. Vos commentaires nous aideront à améliorer les futurs ateliers de nature similaire et la conception d'autres activités dans la région.

Les affirmations suivantes doivent vous permettre d'exprimer votre degré de satisfaction sur différents points en les notant à l'aide d'une échelle allant de 1 à 5 (le chiffre 1 signifiant que vous n'êtes pas du tout d'accord sur l'affirmation proposée ; le chiffre 5 que vous êtes tout à fait d'accord). Si l'affirmation ne vous paraît pas pertinente, cochez la case S/O

1. Administration et organisation	1	2	3	4	5	S/O
L'organisation du voyage était satisfaisante						
Les moyens de formation étaient propices à l'apprentissage.						
L'atelier était bien organisé						

Ajoutez toute précision utile qui permettrait une amélioration générale

2. Objectifs de l'atelier	1	2	3	4	5	S/O
Les objectifs de la formation étaient exposés clairement						
Dans quelle mesure les objectifs suivants ont-ils été atteints:						
<i>[1^{er} objectif]</i>						
<i>[2^{ème} objectif]</i>						
<i>[3^{ème} objectif]</i>						
<i>Etc.</i>						

3. Enseignements tirés de l'atelier	1	2	3	4	5	S/O
Le thème de l'atelier était pertinent pour améliorer l'utilisation des normes du Codex et assurer une participation efficace aux travaux du Codex						
L'atelier répondait à mes besoins professionnels						
Les formateurs étaient très compétents						
Les équipements étaient utiles à l'apprentissage						
On disposait de suffisamment de temps pour débattre en groupe et poser des questions						
Je me sens davantage capable de <i>[l'équipe chargée de la formation indique ici les compétences ou aptitudes fondamentales que l'apprenant devrait avoir acquises à l'issue de</i>						

<p><i>l'atelier</i>] (Rédiger une phrase pour chaque compétence ou aptitude).</p> <p>[Deux exemples d'énoncé:]</p> <p>[Je me sens davantage capable de mettre au point une proposition de nouvelle activité sur une norme régionale]</p>						
<p><i>Je me sens davantage capable de consulter les données scientifiques en vue d'appuyer les positions nationales dans le cadre du Codex</i></p>						

4. Quelles ont été les parties les plus utiles?	Très utile	Utile	Sans opinion	Pas très utile	Pas du tout utile
<i>[Titre des différentes parties – y compris des présentations et des activités des groupes de travail]</i>					
<i>[titre de la partie]</i>					
<i>[titre de la partie]</i>					

5. Quels sont les trois principaux enseignements que vous avez tirés de l'atelier ?
6. Quels autres sujets recommanderiez-vous de traiter lors des futurs ateliers organisés avant les réunions du Comité de coordination du Codex ? Expliquez-pourquoi
7. Les affirmations suivantes doivent vous permettre d'exprimer votre degré de Avez-vous d'autres commentaires?